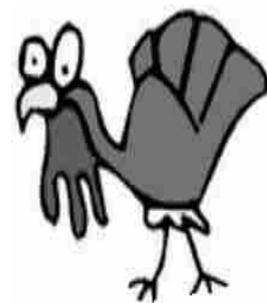


**Les Cahiers
de devoirs
de Christophe P.**

Le Dindon enchaîné



Journal satirique de la vie publique locale

Numéro hors série - Chapitre 34

<http://www.ledindonenchainé.fr>

25 mars 2013

Lundi 25 mars 2013

Chapitre 34 : De mon attachement totalement bidon au logement social

Comme je ne cesse de le marteler depuis mon accession à la présidence du conseil général, je fais le maximum pour le logement social. Et, force est de constater que dans ce domaine, comme dans bien d'autres du reste, les habitants de Lons le Saunier sont sensiblement mieux lotis que leurs homologues de Dole, Saint-Claude ou encore Champagnole. Ainsi, au début de mon règne je n'ai pas hésité à me rendre une ou deux fois au pied des immeubles de la Marjorie pour requérir les suppliques des habitants du parc HLM lédonien.

Mon intérêt pour les locataires/électeurs de la ville préfecture ne s'est pas démenti au fil des mois, bien au contraire. C'est un secret de polichinelle que depuis le 1^{er} avril 2011 toutes les grandes décisions concernant l'OPH du Jura, qui gère la grande majorité du parc locatif lédonien, se prennent au 17 de la rue Rouget de Lisle dans le bureau du président du conseil général. Le conseil d'administration de l'organisme HLM, présidé par mon ami socialiste Robert Tournier, n'a qu'un rôle fantoche. En outre, la droite ayant refusé de siéger dans cette instance, j'ai pu y installer plusieurs de mes amis comme Marc Henri Duvernet, Fernand Fournier, Michel Giniès, Raphaël Perrin ou encore Dominique Troncin. Les représentants des autres collectivités jurassiennes étant eux aussi de la même couleur politique ils partagent le plus souvent mon avis sur la gestion de cet organisme.

Même mon camarade socialiste Jérôme Coutrot, candidat malheureux aux dernières élections cantonales face à Patrick Viverge et qui ne possède pourtant pas le moindre mandat électif, siège comme personnalité qualifiée au conseil d'administration de l'office.

Outre la nomination de nombreux membres du PS à la direction de l'OPH, les exemples de la mainmise du nouveau Roi du Jura sur l'organisme HLM lédonien sont nombreux. En 2011, j'avais notamment obtenu de cet établissement qu'il gel les loyers de la quasi totalité du parc locatif. Officiellement, cette mesure devait permettre « de faciliter le maintien des familles dans leur logement ». Officieusement, c'est argument était totalement bidon et, cette mesure n'a eu aucune incidence dans ce domaine !

Cette idée de génie s'est traduite par une économie de quelques euros seulement pour les locataires. Par contre, elle a conduit à un déficit de plusieurs centaines de milliers d'euros pour les finances de l'organisme HLM, 382 000 € au total, qui n'avait déjà pas besoin de cela ! J'avais beau jeu de déclarer le 8 décembre 2012 à la tribune de l'Hôtel du Département à propos des offices HLM : « Ces organismes sont dans des difficultés financières de plus en plus importantes ! » Une situation qui n'étonnera personne avec un si piètre gestionnaire !

Afin de combler une partie du manque à gagner, j'ai dû faire voter par mon conseil général une enveloppe de 200 000 € en faveur de l'OPH afin qu'il puisse boucler son budget ! Une « manne providentielle départementale » comme le soulignait Clément Pernot, qui n'a pas bénéficié aux locataires des six autres organismes HLM jurassiens. Et lorsque l'élu de Champagnole m'a demandé de rétablir l'égalité entre les sept établissements, je lui ai rétorqué : « La solidarité ce n'est pas forcément l'équité ». D'équité, il n'en est décidément pas question dans mon royaume.

Outre la gestion financière de l'OPH, je n'hésite pas depuis deux ans à interférer dans la gestion quotidienne de l'établissement qui est en principe totalement indépendant du conseil général et qui n'a légalement aucun ordre à recevoir du pouvoir politique local.

Ainsi, j'ai échafaudé il y a quelques mois le projet de virer le directeur de l'office pour cause d'incompatibilité d'humeur avec le Roi du Jura. J'ai même pris la liberté de le critiquer vertement en séance publique du conseil général n'hésitant pas à mettre en doute ses compétences et ses méthodes de management. Or, dans l'hypothèse d'un tel licenciement, l'OPH aurait été contraint de faire un gros chèque à l'intéressé, de l'ordre de 150 000 à 200 000 € ! Face au tôle que n'aurait pas manqué de causer cette mesure je me suis finalement ravisé.



S'agissant toujours de gros sous, et malgré mes discours larmoyants sur l'état de délabrement du parc locatif et ma détermination à remédier à cette situation, je me garde bien de concrétiser ce vœu en argent sonnante et trébuchant. En effet, depuis mon couronnement je n'ai pas augmenté d'un centime l'enveloppe destinée aux logements HLM. Depuis des années, le conseil général ne donne que 110 000 € pour soutenir la réhabilitation des milliers d'appartements du parc immobilier des sept organismes concernés, autant dire une misère ! Pire, au début des années 2000, sous la présidence de Gérard Bailly, le conseil général donnait même davantage qu'aujourd'hui, un peu plus de 120 000 €. Cela ne m'empêche pas d'adresser un courrier aux locataires dont le logement a fait l'objet d'une rénovation afin de me faire mousser. J'explique dans ce tract que le Département a contribué au financement de ces travaux en omettant bien sûr de préciser que celui-ci est tout à fait symbolique.

Certes, je suis profondément attaché au logement social mais force est de reconnaître que je préfère encore investir dans la fête et les jeux. Ainsi, le budget consacré au festival des Déboussolades s'élevait à 160 000 € en 2012, il atteindra même 320 000 € pour l'édition 2013 soit trois fois le budget que mon conseil général dépense annuellement pour l'ensemble du parc HLM du département ! Panem et circenses.

Bien sûr, cette mainmise de mon conseil général sur l'OPH lédonien n'est pas totalement innocente. Elle vise à accroître ma notoriété sur le bassin de Lons en vue des prochains scrutins électoraux.

Pour parfaire mon pseudo attachement aux jurassiens qui vivent dans un logement HLM, je répète à l'envi que je réside moi-même en plein cœur du quartier de la Marjorie à Lons le Saunier, une adresse là encore totalement bidon. Seuls résident rue de Rypley mes parents. Je préfère pour ma part le calme et la verdure de la campagne au pied du Revermont dans une résidence d'un tout autre standing. En outre, du fait de mes très confortables revenus de président de conseil général qui dépasse les 5 500 € bruts par mois et de président du SDIS d'environ 950 €, je ne pourrais prétendre à un logement social dont l'obtention est soumise à des conditions de ressources draconiennes. Avec un revenu annuel brut d'au moins 75 000 € bruts j'explose le plafond.

Outre le plafond des revenus, j'explose également depuis deux ans les limites de la mauvaise foi en politique.

